TABLE RONDE

LE CONSENTEMENT EN DROIT PRIVÉ : REGARDS CROISÉS EN MATIÈRE CIVILE ET PÉNALE

12 juin 2018
Institut de Criminologie et de droit pénal de Paris (esc. K, 4e étage)

ENTRÉE LIBRE - PLUS D'INFOS
ASSAS-UNIVERSITE.FR

ICP

L'Institut de Criminologie et de droit pénal de Paris (esc. K, 4e étage) présente une table ronde, organisée par Maxime BRENAUT et Antoine TOUZAIN, sur le thème :

" Le consentement en droit privé : regards croisés en matières civile et pénale "

> Propos introductifs, par **Patrick MORVAN**, professeur à l'université Paris 2;
> Le consentement en matière civile vu par un pénaliste, par **Simon HUSSER**, doctorant à l'université Paris 2 Panthéon-Assas;
> Le consentement en matière pénale vu par un civiliste, par **Nathan ALLIX**, doctorant à l'université Paris 2 Panthéon-Assas;
> Propos conclusifs, par **Laurent LEVENEUR**, professeur à l'université Paris 2 Panthéon-Assas, directeur du Laboratoire de droit civil.

Les exposés seront suivis d'un débat avec la salle. La table ronde sera suivie d'un cocktail.